

## STRUCTURES PAYSANNES HÉTÉROGÈNES : réponses aux prix diversifiés. Cas du riz et du cacao en Côte d'Ivoire

François RUF\*

Communication présentée au séminaire *Économie Rurale du CIRAD* — Septembre 1984 —

### RÉSUMÉ

*Le déterminisme des prix aux producteurs sur leurs choix économiques et les orientations qu'ils donnent aux systèmes de production n'est plus à démontrer. La Côte d'Ivoire en offre de bons exemples avec le déclin du café, l'expansion de ses cacaoyères, et la chute de sa production de riz (à partir de 1980).*

*Le taux de progression à long terme de la demande de cacao n'est évalué qu'à 2% par an, alors que l'offre ivoirienne et brésilienne augmente de 4 à 6% par an... Et, la politique de bas prix du riz au producteur et de subvention aux importations modifie artificiellement les modèles de consommation.*

*Alors quelle politique de fixation des prix pourrait adopter l'État ivoirien ? En s'appuyant sur l'analyse des structures sociales en zone forestière, l'auteur propose quelques mesures susceptibles de réduire les importations de riz et «d'optimiser» les facteurs de production.*

Au début de l'année 1984, les douloureuses expériences de la Tunisie et du Maroc rappellent, s'il en est besoin, qu'un gouvernement ne peut relever brutalement les prix des denrées alimentaires de base qu'il a longtemps subventionnée pour contenir les salaires et maintenir une certaine paix sociale.

A l'opposé de ces pays, en janvier-février 1984, la Côte-d'Ivoire, qui n'avait pas totalement échappé à cet engrenage de subventions à l'importation, relève modérément et judicieusement les prix du riz à la production, puis à la consommation.

Certes, les situations ne sont pas rigoureusement comparables, dans la mesure où les subventions ivoiriennes ne concernent que le riz et n'atteignent pas le pourcentage admis dans les pays cités (En 1981, pour un coût à l'importation de 120 F/kg, la subvention s'élevait à 21 F, d'où un prix de gros de l'ordre de 100 F/kg et un prix de détail de 130 F/kg).

### SUMMARY

*The impact of producer prices upon the producers' economic choices and decisions regarding production systems is by now an established fact. The Ivory Coast provides a good illustration of this, in the decline of coffee, the expansion of cocoa plantations, and the downtrend in its rice output (from 1980 on).*

*The long term growth rate of demand for cocoa is estimated to be only 2% per annum, while Ivory Coast and Brazil supply levels increase by 4 to 6% yearly. And, the policy involving low producer prices for rice and import subsidies produces an artificial change in consumption patterns.*

*Under these circumstances, what pricing policy might the government adopt in this country? On the basis of an analysis of social structures in forest areas, the author puts forward a few measures to reduce rice imports and to optimize production factors.*

D'autre part, conjoncturellement au moins, cette politique d'importations de riz se justifie par l'extraordinaire croissance des exportations de cacao. Les adeptes de la règle des avantages comparatifs ne peuvent trouver meilleur exemple ! Enfin, entre 1970 et 1980, la Côte-d'Ivoire est un des rares pays africains à augmenter sa production vivrière par habitant, ce qu'elle doit essentiellement à sa zone forestière et aux migrants. Si ces derniers viennent pour planter du cacao, ils ne négligent pas les vivriers cultivés en association dans les jeunes plantations. Sous-produits de la cacaoyère, les vivriers associés sont abondants et vendus à bon marché.

Mais avec la disparition des forêts et les blocages fonciers, plusieurs régions entrent dans une phase de régression de la production agricole, y compris des vivriers.

A l'heure où la Côte-d'Ivoire renforce des préparatifs d'une véritable promotion des cultures vivrières, cette note a pour objet d'étudier l'évolution des productions de riz, de café et de cacao, en fonction des politiques de prix de ces dernières années.

### RESUMEN

*La influencia de los precios al productor sobre sus decisiones económicas y las orientaciones que adopta en cuanto a los sistemas de producción no necesita ser demostrada. La Costa de Marfil ofrece buenos ejemplos relacionados con la regresión del café, la expansión de las plantaciones de cacao y la caída de la producción del arroz (a partir de 1980).*

*La tasa de progresión a largo plazo de la demanda de cacao es evaluada solo en 2%, mientras que la oferta de la Costa de Marfil y de Brasil aumenta de 4 a 6% por año... Y la política de precios bajos del arroz al productor y de subvención a las importaciones, modifica artificialmente los modelos de consumo.*

*¿ Por lo tanto, cuál política de fijación de precios podría ser adoptada por el Estado de la Costa de Marfil ? Basándose en el análisis de las estructuras sociales en zona forestal, el autor propone algunas medidas tendientes a reducir las importaciones de arroz y a «optimizar» los factores de producción.*

\* IRAT-CIRAD — Montpellier

Puis une référence à l'évolution des productions et des marchés contribuera peut-être à définir les conditions pour lesquelles l'objectif d'autosuffisance alimentaire se justifie pour l'État et une majorité de planteurs. Encore faut-il connaître ces producteurs...

## I — UN BREF APERÇU DES STRUCTURES DE PRODUCTION

La zone forestière et ses cultures de café et de cacao ont drainé des centaines de milliers de migrants originaires de savanes ivoiriennes et voltaïques. Selon les régions et le contexte historique des vagues migratoires, les autochtones ont plus ou moins bien résisté. Par exemple, à l'ouest du Bandama, les structures sociales pourraient se représenter très schématiquement par 4 grands «types» d'exploitations :

— des petites exploitations autochtones de moins de 5 ha à dominante caféière et dont le riz constitue le vivrier de base (1, 2 à 1,5 ha par exploitation) ;

— des petites exploitations des allogènes de la savane (ivoiriens et étrangers), de moins de 5 ha et à dominante caféière, cultivant du riz, mais dont le riz reste le vivrier de base ;

— des moyennes exploitations de 5 à 10 ha où apparaît une dominante cacaoyère. Les vivriers de base dépendent de l'ethnie des planteurs, autochtones, allogènes du Nord et surtout Baoulé (originaires du Centre et de la zone de contact forêt-savane) ;

— des grandes exploitations de plus de 10 hectares, parfois «allogènes du Nord» mais en majorité Baoulé, spécialisées sur le cacao. Leur vivrier de base est l'igname, mais la banane plantain entre également pour une large part dans la consommation de la famille et des manoeuvres.

Par ailleurs, sous l'effet de la saturation foncière, donc dans une situation où les prix sont peu avantageux, les Baoulé commencent à mettre en valeur leurs bas-fonds avec du riz pluvial.

À l'Est du Bandama, les classifications sont plus difficiles à établir, dans la mesure où, globalement, les autochtones ont mieux résisté aux migrations. Autrement dit, ils ont pu ou su utiliser la force de travail des allogènes en les employant comme manoeuvres sans leur céder le foncier.

Ce processus recouvre une grande importance : dans le Sud-Est en particulier, il existe une «couche sociale» d'allogènes qui se voient contraints de cultiver des vivriers sur des terres de bas-fond (généralement louées ou gérées en métayage), du fait de leur difficulté d'accès aux sols favorables au café et au cacao.

Face à ces structures sociales, la moindre décision politique, ne serait-ce que la fixation d'un prix agricole, joue différemment sur les intérêts des uns et des autres.

## II — LES PRIX DU PRODUCTEUR

### 1. Le riz

En 1974, un relèvement «historique» du prix du riz au

producteur de 65,50 F à 152,50 F (1) entraîne indéniablement une augmentation des surfaces cultivées et des tonnages livrés aux usines. Par la suite, bien que ce prix stagne en francs courants et se déprécie régulièrement en francs constants, la production et les livraisons aux usines, bien qu'irrégulières, se maintiennent à un bon niveau. En 1980 s'amorce un premier déclin, mais c'est en 1981, lorsque l'État décide de diminuer le prix à 50 F/kg, que s'effondrent les ventes de riz. Dans certaines régions, des exploitations renoncent même à assurer une auto-consommation, puisqu'on estime qu'en 1982, sur les 350.000 tonnes de riz blanc importées par la Côte-d'Ivoire, 100.000 tonnes pourvoient à la demande du milieu rural... Le phénomène est particulièrement sensible dans le Nord du pays, en zone de savane, où l'augmentation de la production de coton se «paie» par une régression des surfaces en riz, du fait des fortes contraintes en force de travail.

Paradoxalement, en zone forestière où le café et le cacao offrent des rémunérations incomparables (1.200 à 2.500 F/jour), les régions productrices de riz maintiennent assez bien leurs objectifs d'auto-consommation. Pour l'essentiel, il s'agit d'une riziculture pluviale sur brûlis, de faibles rendements et productivité (700 à 2.500 kg/ha et 600 à 900 F/jour). Avec un coût de la journée de main-d'oeuvre de l'ordre de 750 F, le bilan économique de la culture n'est guère attrayant.

Pourtant la riziculture pluviale se maintient assez bien dans la majorité des exploitations autochtones. C'est que le travail et la culture restent sous le contrôle de la femme. Outre les raisons de sécurité et d'habitudes alimentaires, le planteur s'intéresse à une production théoriquement «peu compétitive» parce que sa femme travaille sans salaire. Il lui laisse généralement le contrôle des petites ventes de paddy, ce qui motive encore les femmes à produire un léger surplus. Parce que ce sont les seules productions qu'elles contrôlent, les femmes se contentent d'une faible rémunération de leur travail.

Une partie de la production de riz dépend également d'allogènes du Nord, pour qui l'accès au foncier devient très difficile. Les autochtones ne voulant ou ne pouvant plus céder des terres à café ou à cacao, il ne leur reste que le recours à la location annuelle d'un bas-fond. Là encore, parce qu'ils n'ont pas accès aux autres productions, des allogènes du Nord se contentent des faibles rémunérations offertes par la riziculture pluviale. L'alternative qui consiste à travailler comme manoeuvre sur les plantations villageoises procure une rémunération comparable, de l'ordre de 750 F/jour.

On pourrait dire que **les producteurs de riz, allogènes du Nord ou femmes des autochtones, sont ceux dont les coûts d'opportunité du travail sont les plus faibles**. En définitive, si la production de riz ne s'effondre pas complètement, l'État ivoirien le doit à des rapports sociaux internes au monde rural. On peut y voir une division du travail spontanée des producteurs, en fonction de leurs rapports de force. Mais dans la mesure où l'État contribue à l'établissement de ces rapports sociaux (notamment par l'encouragement à l'immigration), on peut également analyser cette relative souplesse ou adaptation du monde rural comme l'effet (partiel) d'une politique. Il s'agirait alors d'un bon exemple de maîtrise et d'utilisation à des fins productives des rapports sociaux par l'État.

(1) Sauf indication contraire, les coûts et les prix sont donnés en F CFA 1982.

En 1984, le relèvement de 33 % du prix du riz en francs courants ne fait qu'amorcer un timide redressement par rapport à la hausse de 20 % des prix du café et du cacao. Associée à un effort de collecte et d'appui logistique (distribution de semences), cette décision permettra peut-être de gagner quelques dizaines de milliers de tonnes.

Mais le prix de 80 F/kg bord champs paraît insuffisant, puisque nous estimons le coût de production entre 80 F et 120 F/kg selon les rendements. A part les femmes des autochtones et quelques allogènes du Nord, peu de producteurs acceptent de travailler «à perte».

Pourquoi essayer de gagner entre 600 et 1.000 F par jour, alors que le café rapporte 1.500 F et le cacao jusqu'à 3.000 F (en francs 1984).

## 2. Le café et le cacao

Le café et le cacao, cultures de rente, constituent de bons exemples de l'incidence des prix aux producteurs sur leurs décisions économiques. La pyramide d'âge des plantations, représentée par la figure n°1, est typique des villages autochtones de la zone forestière ivoirienne.

De 1930 à 1950, la garantie du marché français préserve les producteurs ivoiriens de la mévente de leur café, alors que les cours du cacao restent bas. De 1950 à 1957, la flambée des cours mondiaux sur le café renforce le choix des planteurs pour cette spéculation. Certes en 1954, les cours du cacao connaissent également une très forte hausse partiellement reportée sur le prix au producteur, mais le souvenir du cacao brûlé dans les chaudières semble encore marquer les esprits.

De 1958 à 1973, malgré une baisse simultanée des cours des deux produits et un prix du cacao au producteur légèrement inférieur à celui du café, il devient plus intéressant de planter du cacao, qui demande beaucoup moins de travail. En 1974, lorsque l'État décide d'inverser le rapport des prix en faveur du cacao, les planteurs stoppent. Les distributions gratuites de boutures par la structure d'encadrement induisent encore quelques essais de plantation en 1975, qui ne peuvent enrayer le processus de vieillissement du verger caféier.

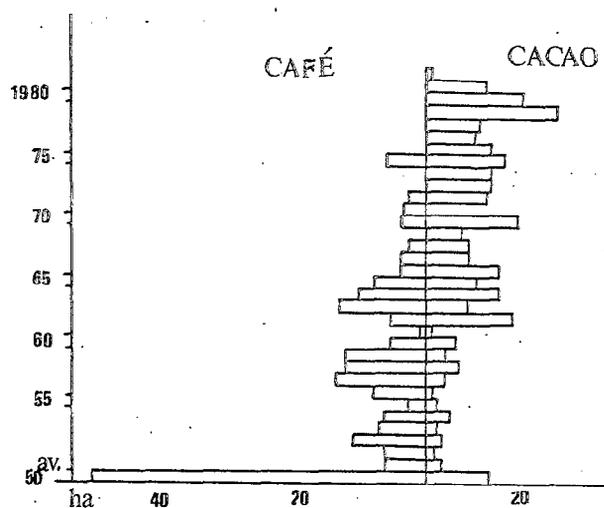


FIG. 1. — Pyramide des âges des plantations autochtones de Nekeide (S/P Ouragahic)

En 1976-78, lorsque les cours mondiaux du café et du cacao remontent aux niveaux atteints dans les années 1952-54, la Côte-d'Ivoire en profite sur les deux produits. Le verger caféier se maintient encore à un potentiel de production supérieur à 200.000 tonnes, tandis que le cacao, en pleine expansion, va faire passer la Côte-d'Ivoire au rang de premier producteur mondial.

C'est que simultanément, une politique agricole désastreuse (dont les bas prix aux producteurs sont à la fois partie prenante et conséquence) sévit au Ghana et au Nigéria, dont les productions de cacao s'effondrent.

La Côte-d'Ivoire a donc bénéficié d'une conjoncture extrêmement favorable au cours de ces dernières années... jusqu'à quand ? Vérifions d'abord l'intérêt économique d'importer du riz, et d'exporter du cacao.

## III — RIZ OU CACAO ?

Au début de l'année 1983, aux prix respectifs en francs CFA de 130 F/kg et 705 F/kg (prix CAF) du riz et du cacao marchand, l'importation de 300.000 tonnes de riz coûte 40 milliards de francs de devises à la Côte-d'Ivoire, tandis que l'exportation de 300.000 tonnes de cacao lui rapporte 215 milliards. Or, il faut environ 170 jours de travail pour produire une tonne de riz pluvial (riz blanc décortiqué) contre 100 à 120 jours pour 1 tonne de cacao. Par ailleurs, tant l'analyse du fonctionnement des exploitations agricoles existantes que celle des conditions d'installation de jeunes ou de migrants, semblent montrer que la force de travail pourrait devenir un facteur limitant. Une reprise de la production de riz induirait peut-être un fléchissement de l'augmentation de la production cacaoyère. En schématisant à l'extrême, en admettant que l'on puisse passer par simple cumul du niveau exploitation au niveau national, tout se passe comme si la Côte-d'Ivoire semble trouver son intérêt à fournir 6 millions de journées de travail sur les cacaoyères pour combler son déficit rizicole par des importations, plutôt que de consacrer 51 millions de journées à son autosuffisance alimentaire.

C'était vrai jusqu'en 1983, ce le sera peut-être encore pour les prochaines années... Néanmoins, une vision un peu plus dynamique du marché du cacao et des alternatives de politique alimentaire modifie quelque peu l'analyse :

□ En ce qui concerne le marché du cacao, si le Ghana et le Nigéria ne paraissent guère en mesure de remonter la pente dans un proche avenir, la croissance de l'offre brésilienne devient menaçante pour la Côte-d'Ivoire. Conjoncturellement, l'évaluation d'une chute de 100.000 tonnes de la production ivoirienne (350.000 tonnes au lieu de 450.000 prévues) due à la sécheresse et aux incendies de plantations a largement contribué à la remontée des cours au début de l'année 1984. Réciproquement, le fait que les offres brésilienne et ivoirienne augmentent en moyenne de 4 à 6 % par an, alors que le taux de progression à long terme de la demande de cacao n'est évalué qu'à 2 % par an, entraîne des prévisions particulièrement pessimistes sur les prix à venir...

Dans la mesure où la Côte-d'Ivoire fournit à elle seule plus du quart de la production mondiale, ce pays n'a-t-il pas intérêt à contenir sa production de cacao pour maintenir les cours mondiaux ?

Seule une étude macro-économique permettrait d'y répondre, mais il est acquis qu'une augmentation de la production ivoirienne entraînera une baisse de prix, si, globalement, les autres pays maintiennent ou améliorent

rent leurs exportations. Or les extensions en cacao du Brésil et de la Malaisie rendent cette probabilité très forte.

Si la force de travail devient un facteur limitant, il serait regrettable que celle-ci contribue à la baisse des cours. Un certain report de cette force de travail vers les champs de vivriers correspondrait donc à des intérêts économiques bien compris.

□ **En ce qui concerne les politiques alimentaires**, il est généralement admis que l'offre répond à la demande pour presque tous les vivriers «traditionnels» (tels que le maïs, l'igname, la banane, le manioc), sauf pour le riz du fait du bas prix imposé au producteur. La croissance continue des importations de riz renforce l'idée que le déficit alimentaire se limite essentiellement à un déficit rizicole.

Ce serait une erreur de diagnostic. Ce serait oublier le «paradoxe» selon lequel la calorie «riz» est une des plus coûteuses à produire, une des moins payées aux producteurs (2), mais la moins chère pour les consommateurs. Cet écart croissant entre l'offre et la demande de riz est le résultat d'une politique de prix au producteur et au consommateur, qui se justifiait, en grande partie par l'évolution des cours mondiaux et les bénéfices qu'en retirait l'État, qui se justifiait également par un objectif de «paix sociale» en milieu urbain, mais qui a pour effet de modifier artificiellement les systèmes de production et surtout de consommation.

#### IV — CONCLUSION

Dans la perspective d'une baisse prolongée des cours mondiaux du cacao, la politique agricole à moyen terme pourrait se fixer les objectifs suivants :

— **Contenir l'accroissement** de production de cacao. Dans l'immédiat, les extensions du Sud-Ouest compensent largement les effets du vieillissement du verger du Sud-Est et la production va continuer à augmenter.

— **Renouveler le potentiel** de production de café, qui régresse chaque année.

— Éventuellement augmenter la production (et la productivité) du riz mais surtout **inverser** le phénomène actuel de substitution de la **consommation de vivriers locaux par celle de riz importé**. Il faudra donc relancer la production des vivriers locaux, au moment où les problèmes de saturation foncière s'aggravent.

Pour y parvenir, s'il existe des possibilités dans le domaine de la recherche et de l'encadrement, il s'agit avant tout de modifier les prix des produits, en particulier : de **rétablir** un différentiel de prix entre le café et le cacao, de **remonter** progressivement les prix du riz au producteur et au consommateur, et enfin de **contenir** les prix des autres vivriers en améliorant la productivité du travail...

Les analyses précédentes montrent que les prix du riz, du café et du cacao ne tiennent guère compte des coûts de production, puisque les valeurs de la rémunération nette de la journée de travail varient de 1 à 4.

Par définition, un prix agricole fixé par l'État est éminemment politique... Si ces prix sont d'abord fixés en fonc-

tion des cours mondiaux et des possibilités de prélèvement de l'État, ils témoignent également de la nature des rapports sociaux entre l'État, les différents producteurs et commerçants... Indéniablement l'État a su garantir des prix «politiquement rémunérateurs» aux planteurs de café et de cacao et donc imposer certaines règles de commercialisation, tout en favorisant un développement «contrôlé» du secteur privé.

Pour le riz, le paradoxe apparent reflète la contradiction bien classique qui finit par s'établir entre l'objectif de contenir le coût de la vie dans les villes et les effets induits sur les systèmes de production et de consommation. Mais en février 1984, l'État ivoirien démontre sa capacité d'analyse et de décision, fondée sur une connaissance du tissu social, que d'autres gouvernements ne semblent pas toujours acquérir.

Un relèvement des prix du riz au producteur et au consommateur s'imposait pour ralentir la croissance des importations, à un moment où les perspectives de marché du cacao les justifient moins. Compte-tenu de la diversification des statuts et des intérêts de ses producteurs (notamment ivoiriens/étrangers), **la Côte-d'Ivoire peut d'ailleurs espérer augmenter sa production vivrière, sans menacer celle du cacao**. Sous réserve d'une pluviosité normale en 1984, le prix de 80 F/kg de paddy au producteur peut être considéré comme un prix expérimental, qui permettra d'évaluer le «coût marginal» des quelques dizaines de milliers de tonnes supplémentaires produites dans le pays. Le prix de 170 F/kg de riz au consommateur s'avère certes difficile à admettre par les couches les plus démunies des grands villes, mais reste socialement supportable.

Les responsables ivoiriens ont probablement l'intention de réajuster progressivement les prix du paddy et du riz au cours des toutes prochaines années. Ce serait, en effet, la seule politique susceptible d'encourager simultanément un regain d'intérêt des producteurs et un retour des consommateurs vers les vivriers locaux, en particulier le maïs, l'igname et le manioc. Si dans un premier temps le prix des denrées augmentent, ceci permettra enfin à la recherche de travailler avec des paysans intéressés à une amélioration de leur productivité, y compris sur le riz (ce qui est encore extrêmement périlleux au prix de 80 F/kg de paddy).

Nous ne développerons pas ici les conditions qui permettent effectivement à la recherche de contribuer à contenir les coûts de production des principales cultures vivrières. L'objet de cette note était surtout d'analyser l'étonnante efficacité sociale et économique de la politique agricole ivoirienne. Si elle n'est pas à l'abri de certaines imprudences (notamment sur le prix du café qui entraîne des abandons et le vieillissement excessif du verger caféier), si elle a bénéficié d'une conjoncture favorable sur le cacao, si une grande partie du dynamisme du pays trouve ses racines dans la structure sociale, sa «souplesse» et sa capacité d'innovation, la politique agricole a joué un rôle important. Sans discuter ici de la nature de ce rôle (moteur ou catalyseur ?), il faut en souligner deux aspects.

D'une part, la politique ivoirienne a largement contribué à façonner la structure sociale, dont on admire le dynamisme et la souplesse, d'autre part, elle a presque toujours tenu compte des contradictions sociales pour fixer les limites du «possible» dans la course à la production... ou à l'austérité. Indéniablement la classe politique ivoirienne connaît particulièrement bien son pays et ses villages... où vivent encore des parents très proches. Le «dialogue à l'ivoirienne» reflète une réalité sociale que pourraient envier bien des dirigeants et paysans d'autres pays...

(2) C'est bien le drame de la recherche sur les vivriers et plus particulièrement sur le riz. Les variétés et les techniques mises au point par la recherche se diffusent très peu chez les paysans du fait du faible niveau de prix au producteur.